

# Règles de vie

## Isle de la Serre

### ESPACE EAU VIVE

Isle de la Serre 38390 PORCIEU

Tél. (33) 04 74 36 67 61

info@espaceeauvive.fr

www.espaceeauvive.fr

#### Accueil :

Vous trouverez à l'accueil : David, Kristof et Fabienne...

#### Horaire d'ouverture de l'accueil :

08 h 00 - 12 h 00

13 h 30 - 20 h 00

#### Horaire de mise en eau du bassin artificiel :

09 h 00 - 19 h 00

#### Nos services à l'accueil :

- Commandes de pains (la veille pour le lendemain)
- Ventes Cartes Téléphones
- Ventes Glaces & Boissons
- Ventes Cartes Postales & Timbres

#### N° de téléphone des secours

Les numéros utiles sont affichés à l'extérieur de l'accueil.

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Depuis un téléphone mobil : 112
- Cabine tél. : 04 74 36 68 68

#### Poubelles :

Un local poubelle est situé à l'extérieur du camping. Vous trouverez 3 types de containers:

- Un container à verre
  - Un container à plastique + boîte en fer
  - Des grosses poubelles pour jeter vos ordures ménagères uniquement enfermés dans des sacs poubelles.
- Ne stockez pas vos poubelles sur le camping.

#### Bacs à vaisselle :

Les bacs à vaisselle sont situés à l'extérieur des sanitaires. Après utilisation, nous vous remercions de bien vouloir nettoyer les éviers et de jeter les saletés dans les poubelles situées à proximité. Le robinet de droite est le robinet d'eau froide et le robinet de gauche est celui d'eau chaude.

#### Douches :

Les douches sont au nombre de 4. Le temps mis pour prendre sa douche doit être raisonnable et acceptable pour les gens qui attendent leur tour. Il est inutile de s'impatienter. Attendez votre tour calmement. La présence d'un animateur est obligatoire.

#### Feux :

Les feux sont interdits sur les emplacements du camping. Des coins feu sont aménagés à proximité de la rivière, renseignez-vous à l'accueil.

#### Silence :

A partir de 22 heures, veillez à réduire vos aller et venus dans le camping et observer le silence. Pensez au repos d'autrui.

#### Voisinage :

En cas de conflit, nous serons dans l'**obligation d'exclure le groupe** immédiatement et **sans préavis**. nous rappelons aux animateurs qu'ils sont responsables de leurs stagiaires. Respecter les emplacements de chacun.

#### Baignade :

La baignade est strictement interdite dans la rivière artificielle par arrêté municipal.

#### Navigation :

La navigation sur la rivière est non surveillée.

Le niveau de difficulté de la rivière est de classe II, avec des passages de classe III.

Avant toute utilisation du bassin d'eau vive vous devez vous présenter à l'accueil, récupérez les PASS de navigation quotidiennement.

Toute navigation est soumise à autorisation. Elle nécessite un équipement spécifique et adapté (gilet, casque, chaussures) ;et répondant aux normes CE. L'encadrement des activités d'eau vive doit être assuré par un cadre diplômé (Moniteur fédéral ou Brevet d'Etat CK).

#### Aire de jeux :

L'utilisation de l'aire de jeux est sous votre entière responsabilité.

#### Vols :

Veillez nous signaler toute personne suspecte sur le site. De même prévenir le plus rapidement les conflits.

#### Entrée / Sortie :

Un badge numéroté vous est remis contre une caution de 20 €, ce badge est personnel et ne peut être prêté.

A votre départ, veuillez laisser l'emplacement propre, comme vous l'avez trouvé (papiers ramassés et mis à la poubelle).

**En cas de non respect de ces règles de vie élémentaires (dégâts matériels, vols, bruits...) nous serons dans l'obligation de vous demander de quitter le site. Tout dégât matériel sera facturé.**

Nous vous souhaitons de partir avec de bons souvenirs de ce séjour sur l'Isle de la Serre. Si vous avez des observations ou des idées à nous communiquer, n'hésitez pas.

Bon séjour.

L'équipe de l'Isle de la Serre